

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

HUITIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2022

Lundi le 17 octobre 2022, à 18 h 30 / Salle D-335 du Cégep de Rimouski

Présentation par visioconférence Zoom et en présentiel, sous la vice-présidence M. Michel Pineault en l'absence de M. Raymond Lacroix

PRÉSENCES

Mesdames : Anna Lisa Cone
Janice Lemoignan
Manou Bernard
Lucie Duchesneau

Marlaine Villeneuve
Angie Bélanger
Mélanie Lepage

Messieurs : Alexandre Ouellet
Gilles Blaquière
Philippe De Carufel
Robin Lavoie
François Dornier
Gino Pelletier

Serge Le Guellec
Pierre-Luc Michaud
Kurt Vignola
Michel Pineault
Xavier Gravel

ABSENCES

Madame : Émilie Boulay-Chouinard

Monsieur : Raymond Lacroix (président)

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mesdames : Marie-Josée Proulx, directrice de la Direction des ressources financières, matérielles et informationnelles (DRFMI) (**sujet 22-08.03**), Julie Gasse, observatrice et Vicky Boucher, observatrice

22-08.01 Ouverture de l'assemblée et accueil des nouveaux membres

Constatant le quorum, le vice-président, M. Michel Pineault, en l'absence du président, M. Raymond Lacroix, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration.

22-08.02 Adoption de l'ordre du jour

M. Michel Pineault, vice-président, fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Janice Lemoignan, APPUYÉ par Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

22-08.03 Budget d'investissement (BI) 2022-2023 et planification décennale des investissements (PDI) 2022-2032 : POUR ADOPTION

M. François Dornier directeur général, présente le point.

Conformément à l'article 26.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep de Rimouski doit adopter et transmettre au ministre, au plus tard à la date et dans la forme qu'il détermine, son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'exercice financier suivant. Le Cégep de Rimouski doit également adopter et transmettre au ministre toute prévision budgétaire que ce dernier requiert.

CONSIDÉRANT

- Les prévisions budgétaires transmises par le Ministère pour l'année 2022-2023;

Il est recommandé d'adopter le budget d'investissement 2022-2023 comme suit :

	Parc immobilier	Parc mobilier	Total
Financement (incluant solde reporté)	19 427 475 \$	5 556 245 \$	24 983 720 \$
Utilisation	11 470 592 \$	2 307 500 \$	13 778 092 \$

Il est PROPOSÉ par Robin Lavoie, APPUYÉ par Janice Lemoignan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le budget d'investissement (BI) 2022-2023 et la planification décennale des investissements (PDI) 2022-2032 tel que présenté.

22-08.04 Rapport Mallette et recommandations : HUIS CLOS

M. François Dornier directeur général, présente le rapport.

22-08.05 Affaires diverses

Monsieur François Dornier directeur général, présente le point suivant :

- Levée de la restriction sur l'embargo du rapport et dépôt officiel au prochain Conseil d'administration.

Il est PROPOSÉ par Angie Bélanger, APPUYÉ par Marlaine Villeneuve et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la levée de la restriction sur l'embargo du rapport et dépôt officiel au prochain Conseil d'administration.

22-08.06 Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Gilles Blaquière et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée.

La séance est levée à 21 h 45

Vice-président (M. Michel Pineault)
pour le Président (M. Raymond Lacroix)

La secrétaire d'assemblée (Mme Myriam Michaud)